tribunes

LES GROUPES DU CONSEIL DE PARIS

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS
RÉMI FÉRAUD
PRÉSIDENT DU GROUPE

Réduire la circulation automobile pour mieux respirer à Paris

Dans son bilan[1] de la pollution atmosphérique pour 2015, Airparif a enregistré une baisse des particules fines et des concentrations en dioxyde d'azote dans la capitale, baisse qui se confirme depuis dix ans. C'est la conséquence directe des mesures volontaristes que nous avons mises en œuvre pour réduire les émissions de gaz d'échappement. Face à l'enjeu de santé publique que représente la pollution de l'air, nous devons poursuivre et même accélérer le mouvement. À l'instar de grandes capitales européennes, Paris accentue également son rééquilibrage vers des espaces plus adaptés aux piétons et aux circulations douces, en étendant les zones limitées à 30 km/h, en créant de nouvelles zones piétonnes et en végétalisant la ville. La journée sans voiture va voir son périmètre étendu et l'avenue des Champs-Élysées devient piétonne un dimanche par mois. Les transports en commun sont également renforcés et les succès de Vélib', Autolib' et bientôt Scootlib' montrent que le tout voiture a clairement fait son temps.

Contrairement à la droite parisienne qui gesticule mais refuse le plus souvent toute mesure concrète qui limiterait la place de la voiture en ville, Anne Hidalgo et les élus de la majorité sont résolus à aller plus loin dans la lutte contre la pollution. C'est ainsi que la voie sur berges rive droite va être rendue aux piétons et aux cyclistes dès la rentrée prochaine, après le succès de la piétonisation des quais de la rive gauche. La pétition[2] initiée par Anne Hidalgo à l'adresse de la Commission européenne comme des gouvernements nationaux a recueilli un immense succès : après la COP 21, Paris agit aussi politiquement pour empêcher les lobbys de s'approprier un sujet si crucial en termes de santé publique.

De même, cette politique d'apaisement de l'espace public va se traduire par le réaménagement de sept grandes places parisiennes : les chaussées automobiles vont être réduites et les accès aux piétons facilités pour rendre ces espaces aux usages de tous. Les places redeviendront des lieux de vie quand elles sont encore parfois essentiellement dédiées aux voitures.

Comme Oslo, Copenhague, Bruxelles, Dublin, Madrid, et bien d'autres capitales, Paris poursuit sa mue pour améliorer le cadre de vie et empêcher que ses habitants et usagers ne s'exposent à des polluants trop nombreux. C'est pour cela que nous avons été élus. Vous pouvez compter sur notre détermination. ■

1. www.airparif.asso.fr
2. www.change.org

➜ Retrouvez-nous sur le site www.groupe-ps.paris et sur Twitter : @ElusPSParis

GROUPE UDI-MODEM
ÉRIC AZIÈRE
PRÉSIDENT DU GROUPE

Poubelle la vie à Paris!

La saleté de nos rues à Paris revient au premier plan de l'exaspération des Parisiens. Difficile de leur donner tort ! Même Anne Hidalgo a entrepris un timide *mea culpa*, voyant qu'elle ne pouvait se limiter à une politique de slogans comme « Paris n'est pas une ville sale mais une ville salie ».

Pire encore, l'exécutif a cru bon de conceptualiser la propreté participative avec « Paris fais-toi belle ». Pour les Parisiens, c'est la double peine : payer pour une politique de propreté qui nécessite qu'ils nettoient derrière. On se demande pourtant si ce n'est pas à la mairie de balayer devant sa porte !

Il a fallu attendre que l'association japonaise Green Bird nettoie bénévolement les rues de Paris pour que la honte et le ridicule atteignent un sommet.

Les Parisiens attendent en matière de propreté des moyens adaptés, de la fermeté face aux pollueurs pour des résultats tangibles, de la motivation de la part du personnel technique, et surtout une priorité donnée à l'échelon local, pour l'évaluation et la gestion de ce service.

La question n'est donc pas uniquement de savoir « qui » salit, mais « comment » débarrasser nos rues de ces tonnes de détritus, papiers, emballages, mégots et bouteilles vides jetés n'importe où.

La priorité donnée à la collecte au détriment de la propreté des rues n'est plus un argument acceptable. La propreté doit devenir une obligation de résultats.

Il ne suffit pas de relever le niveau des amendes afin de lutter contre les jets de mégots ou les épanchements d'urine : il faut verbaliser ! Il ne suffit pas d'annoncer la création d'une « brigade anti-incivilités » si les services n'ont pas les moyens humains ni matériels suffisants pour la mettre en œuvre et que l'absentéisme atteint des sommets. Enfin la Mairie augmente les taxes de balayage mais elle tarde à investir dans du matériel performant.

Aujourd'hui, de nombreux quartiers ont un air de dépotoir, qui bientôt n'aura plus rien à envier aux abords autoroutiers entre Roissy et Paris, où l'on croirait quelquefois qu'une meute de chiens sauvages est passée pour éventrer les poubelles.

Ainsi la boucle Paris-Dégueulasse sera bouclée pour les touristes qui s'apprêtent, deux fois plus nombreux avec l'approche de l'Euro 2016 et la période estivale, à déferler dans nos rues.

Les élus UDI-Modem ne cessent pourtant de réclamer la mise en place de « caméras vertes » pour apporter la preuve d'une pollution de l'espace public, le meilleur contrôle du balayage des terrasses de café. Mais surtout, le nerf de la guerre : confier aux maires d'arrondissement les compétences et les moyens de la propreté. Chaque Parisien saura alors à qui se plaindre. ■

GROUPE LES RÉPUBLICAINS
NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET
PRÉSIDENTE DU GROUPE

Propreté : Paris mérite plus de volonté

« Paris n'est pas une ville sale, mais salie. » Par ces propos, l'adjoint à la Maire en charge de la propreté résume le désengagement complet de la municipalité. En rejetant systématiquement la faute sur les Parisiens, elle tente maladroitement de s'exonérer de toute responsabilité.

Qualifié pourtant de priorité de la mandature en avril 2014, il aura fallu attendre deux ans pour qu'un plan de lutte pour la propreté soit présenté. Un plan tellement insuffisant que la Maire a dû promettre de revenir devant le Conseil de Paris avec des propositions complémentaires.

Cela fait désormais quinze ans que les Parisiens attendent plus de volontarisme pour retrouver une ville propre. L'ancien maire de Paris a d'ailleurs reconnu quelques semaines seulement après la fin de son mandat qu'il avait « cédé trop vite » sur la propreté. Cette mission essentielle de toute municipalité n'est tout simplement pas assurée efficacement à Paris. Pour preuve, des associations mènent régulièrement des opérations de nettoyage des rues pour pallier l'inaction des services municipaux.

La Mairie de Paris est nettement plus réactive quand il s'agit d'augmenter les taxes liées à la propreté. Les Parisiens ont ainsi subi une hausse vertigineuse de la taxe de balayage, jusqu'à 700 % entre 2010 et 2011 selon les copropriétés, sans que la situation ne progresse. Ces recettes supplémentaires sont prioritairement affectées à des projets accessoires, au détriment d'une mission de premier plan.

L'exécutif municipal propose de pallier la défaillance organisationnelle en recrutant toujours plus d'agents, alors que la priorité devrait être de diminuer un taux d'absentéisme record qui trahit un malaise profond au sein de la direction. Avec 10 % des effectifs absents, il est difficile d'organiser convenablement le nettoyage des rues. La mécanisation des tâches est également une nécessité, en augmentant les investissements dans du matériel électrique pour limiter les nuisances aux riverains.

Le projet de réforme du statut de Paris aurait pu être l'occasion de donner plus de moyens aux arrondissements, qui sont en première ligne en matière de propreté. Hélas, la Maire de Paris semble plus pressée de réorganiser la carte électorale pour éviter une défaite en 2020 que de faire de la propreté une véritable priorité.

La propreté est un élément majeur de l'attractivité d'une cité. Alors que les professionnels du tourisme souffrent après une année 2015 endeuillée, il est fondamental que Paris soit à la hauteur des attentes qu'il suscite. ■

GROUPE COMMUNISTE – FRONT DE GAUCHE
NICOLAS BONNET-OULALDJ
PRÉSIDENT DU GROUPE

Un processus citoyen au cœur du sport

Paris va accueillir de nombreux événements sportifs d'ici à 2020 avec en ligne de mire la candidature à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Ces grands événements sportifs, à commencer par l'Euro 2016, peuvent être de formidables fêtes populaires à condition que la population y soit associée. Les Parisien-nes s'interrogent légitiment sur le coût, sur l'utilité et l'héritage de ces événements. Ils ne seront réussis que s'ils tiennent compte des préoccupations sociales du moment, que si les investissements publics répondent aux besoins des populations, contribuent à la relance de l'emploi, au développement du sport pour toutes et tous, dans le respect de l'environnement et des droits sociaux. Si on ne veut pas abandonner le sport à la loi du fric, il faut une intervention publique forte et une maîtrise citoyenne.

La création de « comités locaux » pour la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 peut être cette dynamique citoyenne. C'est le sens du vœu que nous avons fait adopter au Conseil de Paris, créant le premier comité dans le 19e arrondissement. Ces comités pourraient donner aux offices des sports, pour lesquels nous avons demandé une refonte, un nouveau souffle. De nouvelles formes d'implication seraient proposées, permettant de faire remonter les exigences des populations, afin que même les plus sceptiques puissent être entendus et que le débat soit constructif.

Une dynamique qui pourrait affirmer la nécessité du rattrapage en termes d'équipements sportifs, y compris de proximité, du développement du sport pour tous, du sport à l'école et de l'engagement bénévole. Ce serait l'amorce d'une « loi olympique » pour les neuf années à venir. La candidature de Paris est l'occasion de mobiliser notre pays autour d'un projet sportif qui pourrait envoyer un signal fort au monde entier : rebâtir un idéal collectif, universel, pour un monde de paix, de liberté et de solidarité dans lequel le sport joue un rôle culturel essentiel dans la formation des citoyens. Comme le disait Nelson Mandela : « *Le sport a le pouvoir de changer le monde* », il peut se jouer de tout type de discrimination et devenir un puissant levier pour l'émancipation humaine, encore faut-il s'en donner les moyens.

Cet objectif politique doit être accompagné d'un soutien fort de l'État, à commencer par un budget sanctuarisé pour le développement du sport. L'une des mesures phares d'une « loi olympique » viserait à atteindre d'ici à 2024 la barre symbolique de 1 % du budget de l'État consacré au sport. ■

tribunes

LES GROUPES DU CONSEIL DE PARIS

GROUPE ÉCOLOGISTE DE PARIS

ANNE SOUYRIS ET DAVID BELLIARD COPRÉSIDENTS DU GROUPE

Les écologistes agissent pour que Paris respire

Rendre Paris plus respirable, créer un Central Park sur les berges de la Seine, ces propositions phares des écologistes lors des élections municipales de 2014 se concrétisent aujourd'hui sous leur impulsion, et notamment celle de l'adjoint en charge des transports et de l'espace public, Christophe Najdovski.

Le 1er juillet prochain, le plan de lutte contre la pollution atmosphérique va entrer dans une nouvelle phase. Après la limitation de la circulation des poids lourds et des autocars immatriculés avant 2001 en 2015, ce sera au tour des voitures et deux-roues motorisés d'être concernés. Les véhicules antérieurs à 1997 et les motos et scooters antérieurs à 2000 ne seront plus autorisés à rouler les jours de semaine entre 8 h et 20 h. Ces limitations de circulation s'accompagnent d'aides pour se déplacer autrement ou en véhicule non polluant : les Parisien-nes qui renoncent à leur véhicule personnel peuvent bénéficier de 400 euros correspondant à la prise en charge à 50 % du passe Navigo et d'un abonnement annuel Vélib', ou d'une aide de 400 euros pour l'achat d'un vélo ou d'un vélo électrique. Les professionnels bénéficient également d'aides à l'achat de véhicules utilitaires électriques ou au gaz (jusqu'à 9 000 euros selon le véhicule). Paris est la première ville française à mettre en place un dispositif similaire aux « zones à basses émissions » de nombreuses villes européennes qui ont permis une réelle amélioration de la qualité de l'air – et donc de vie.

Alors que les dangers de la pollution atmosphérique se traduisent par des maladies chroniques, des hospitalisations en urgence, parfois même par des décès, il était temps d'agir. Enfin Paris, sous la houlette des écologistes, fait face. La fermeture à la fin de l'été de la circulation sur les berges rive droite qui organise le transit par le centre-ville s'inscrit dans la même logique de diminution de l'emprise automobile et d'amélioration de la qualité de l'air. Dans de nombreuses métropoles, les rives des fleuves sont reconquises sur la circulation automobile. Cela a été fait rive gauche. Ce sera maintenant le cas rive droite.

Ces mesures vont de pair avec la piétonisation mensuelle des Champs-Élysées, la Journée sans voiture lors du dernier dimanche de septembre et l'extension de Paris Respire à 9 nouveaux secteurs.

Un sondage a montré que deux tiers des Parisien-nes souhaitaient que l'emprise automobile soit réduite dans leur ville. Nous faisons tout pour être à la hauteur de ces attentes. ■

GROUPE RADICAL DE GAUCHE, CENTRE ET INDÉPENDANTS

JEAN-BERNARD BROS PRÉSIDENT DU GROUPE

Améliorons l'accès à la santé : une mutuelle pour tous les Parisiens!

Le constat est insoutenable. De nombreux Parisiens renoncent à se soigner, faute de moyens. Soit parce qu'ils n'ont pas de complémentaire santé, soit parce qu'ils sont exclus des dispositifs d'aide existants, soit parce qu'ils sont mal couverts par leur mutuelle.

Alors que la Ville de Paris est marquée par de fortes disparités dans l'accès aux soins et par une désertification médicale dans certains arrondissements, renoncer aux soins ou s'endetter pour se soigner n'est pas une situation acceptable ! C'est pourquoi les élus radicaux de gauche, centre et indépendants ont souhaité s'engager pour faciliter l'accès à la santé de tous.

Notre proposition politique forte a été adoptée à l'unanimité du Conseil de Paris. Il s'agit de créer un dispositif municipal d'aide à l'accès à une complémentaire santé, qui améliorera l'accès aux soins pour 100 000 à 200 000 Parisiens. Ces Parisiens, aujourd'hui exclus des dispositifs existants par des effets de seuil, sont des personnes âgées à faibles ressources, des demandeurs d'emploi, des saisonniers, des personnes sans emploi ou à ressources financières limitées…

Le dispositif municipal d'aide à l'accès à une complémentaire santé que nous souhaitons doit être un complément adapté à l'existant (CMU, CMU-C ou encore la mise en place de complémentaires santé dans les entreprises privées). Il s'appuiera sur le renforcement des services municipaux pour orienter les Parisiens dans toutes leurs démarches nécessaires à l'accès à une mutuelle ou dans leurs questionnements.

Parallèlement, face aux taux de non-recours actuels aux dispositifs existants, notre municipalité doit mieux informer les Parisiens de l'ensemble des dispositifs nationaux. Dans cette perspective, nous avons souhaité qu'une campagne de communication soit déployée dès 2016 au sein des services sociaux et de santé de la Ville mais aussi au sein des mairies d'arrondissement.

Pour faire le Paris solidaire, nous devons mettre en place des solutions innovantes, pour que chaque Parisien puisse accéder aux services les plus vitaux. Il s'agit pour Paris de soutenir les plus fragiles vers un accès aux soins et à la santé. C'est le sens de l'initiative que nous avons portée au Conseil de Paris. ■

➔ groupeprgci@gmail.com
http://groupe-prgci-paris.com

Ces tribunes n'engagent pas la Rédaction du magazine.